

Département de Meurthe-et-Moselle  
Arrondissement de BRIEY  
Canton de LONGWY



Réunion du 30 juin 2022

Nombre de membres en exercice : 55  
Nombre de membres présents : 37  
Nombre de pouvoirs : 16

L'an deux mille vingt-deux, le trente juin à dix-huit heures et quinze minutes, le Conseil du Grand Longwy Agglomération s'est réuni en séance ordinaire à l'H.I.C.I., 2 rue de Lexy à REHON, sur convocation qui lui a été adressée par le Président.

Date de convocation : 24 juin 2022

**Etaient présents :**

MMES BERTIN - CASTRONOVO - FELTIN - INIAL - LECLERC - RACADOT - RICHARD - SEBAA - TOZZO - WAGNER  
MM ACETI - ALLIERI - ARIES - BOURGUIGNON - BOUZAD - DE CARLI - FONTAINE - FOURNEL - GIARDI - HAMEN (à compter du point n°2 et jusqu'au point n°18) - HERBAYS (à compter du point n°3) - HUARD - JACQUE - JACQUET - KARLESKIND - KARRA - LENOBLE - LOMBARDI - MARINI - MBAYE (à compter du point n°3) - MICHEL - ORSUCCI - PIERMANTIER (jusqu'au point n°12) - PLUVINET - RIGHI - SACHER - SERVAGI (à compter du point n°2) - WEBER - WILMIN (jusqu'au point n°2) - ZOLFO

Date de publication sur le site internet :

06 JUIL. 2022

Pour : 53  
Contre : 0  
Abstention : 0

**N°27**

**Objet :** Motion de soutien au service d'urgence de l'hôtel-Dieu à Mont-Saint-Martin

**Excusés :**

M. AGOSTINI  
MME BESSICH donne pouvoir à M. MARINI  
Mme BOSIZIO donne pouvoir à M. ACETI  
MME CAILLET donne pouvoir à M. FONTAINE  
MME COLIN donne pouvoir à M. DE CARLI  
M. DIDELOT donne pouvoir à MME TOZZO  
MME DI PELINO donne pouvoir à M. SACHER  
MME ETIENNE donne pouvoir à M. BOUZAD  
MME FURGAUT donne pouvoir à M. GIARDI  
M. HAMEN donne pouvoir à M. HERBAYS (à partir du point n°19)  
MME JOLY donne pouvoir à M. RIGHI  
MME LORIN-CRIDEL donne pouvoir à M. LENOBLE  
MME NAILI donne pouvoir à MME INIAL  
M. PIERMANTIER donne pouvoir à MME LECLERC (à partir du point n°13)  
M. RAULLET donne pouvoir à M. SERVAGI (à partir du point n°2)  
M. ROUSSEAU donne pouvoir à MME BERTIN  
M. SERVAGI donne pouvoir à M. RAULLET (jusqu'au point n°2)  
M. WILMIN donne pouvoir à M. HUARD (à partir du point n°3)

**Absents :**

M. PRONESTI

M. BOUZAD est élu secrétaire de séance à l'unanimité

Le système hospitalier de notre pays connaît aujourd'hui une grave crise qui nécessite de revoir en profondeur l'ensemble du fonctionnement de l'hôpital public.

Les crises sanitaires que nous connaissons aujourd'hui invitent à engager rapidement des mesures destinées à sauver l'hôpital. Depuis trop longtemps la gestion des politiques de santé est guidée par des considérations autres que l'intérêt des populations et des territoires. L'hôpital est aujourd'hui victime de la logique de rationalisation impulsée par la réforme de la tarification à l'acte (T2A) qui privilégiait la baisse des coûts à la qualité de l'offre de soins.

Envoyé en préfecture le 05/07/2022

Reçu en préfecture le 05/07/2022

Affiché le

ID : 054-245400262-20220630-20220630D27-DE

Les fermetures récentes des services d'urgence, totale ou partielle, dans de nombreux hôpitaux révèlent la gravité de la situation.

A Mont-Saint-Martin, l'hôpital Dieu constitue, pour des milliers de personnes, la seule offre de soin accessible dans un territoire qui ne fait pas exception au triste constat de la désertification médicale, accentuée par ailleurs dans notre agglomération, par la proximité du Grand-Duché du Luxembourg qui agit comme un aspirateur à agents formés en France.

Les collectivités locales se mobilisent pourtant pour favoriser l'installation des jeunes médecins et le développement de relais locaux des différentes structures médico-sociales.

Si les récentes déclarations des directions de l'hôpital et de l'ARS, promettant des moyens importants dans le cadre du SEGUR de la santé pour accompagner les restructurations et la modernisation de l'offre de soin de l'hôpital Dieu ont pu apaiser un climat inquiétant autour de l'avenir de certains services de l'hôpital, la situation des urgences nous invite à la plus grande vigilance au niveau national comme singulièrement dans l'agglomération du Grand Longwy.

Constatant la menace qui pèse aujourd'hui sur le bon fonctionnement du service d'urgence à l'hôpital de Mont-Saint-Martin,

Considérant le besoin réel d'un service d'urgence pour un bassin de population de près de 100 000 habitants ;

Les élus du conseil communautaire du Grand Longwy, à l'unanimité,

- **DEMANDENT** fermement le maintien des conditions d'accueil du service d'urgence de l'hôpital de Mont-Saint-Martin.



Fait et délibéré les jour, mois et an susdits

Le Président

Serge DE CARLI